



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 59408

Texte de la question

M. Pierre-Alain Muet attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la situation de la gynécologie médicale française. Depuis cinq ans, les moyens de développement de cette spécialité sont en baisse. À terme, elle risque de disparaître, les médecins généralistes récupérant cette branche médicale. Pourtant ces derniers sont les premiers à reconnaître qu'ils manquent de formation pour répondre aux besoins des patientes. De leur côté, les femmes expriment clairement leur volonté de distinguer le médecin du gynécologue, avec lesquels elles ont des relations respectives différentes. C'est pourquoi, à l'approche du projet de loi « santé, patients, territoire », il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour assurer l'avenir de cette spécialité médicale et garantir aux femmes l'accès à une véritable gynécologie médicale de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Alain Muet](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59408

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9182

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)